Sur votre route...



💹 Moulins à eau de Gèdre-Dessus (A)

Ces moulins à eau sont le témoignage d'une activité ancestrale en harmonie avec l'environnement. Garants d'une authenticité rurale et montagnarde, ils sont à découvrir au hameau de Gèdre-Dessus, sur le gave de Campbieilh.

Au nombre de cinq, ils appartiennent à différentes familles du village. Ils étaient encore utilisés dans les années 1970 et l'un d'entre d'eux a même tourné jusqu'en 1985.

Sur place, des panneaux d'interprétation permettent de découvrir leur histoire et leur fonctionnement.

Crédit : (c) Julien Liron



Les granges de Campbieilh en boucle



Gavarnie-Gèdre





Les granges et la vallée de Campbieilh

Au départ du village de Gèdre, voici un itinéraire peu fréquenté, loin du tumulte des grands sites touristiques.

Sans réelle difficulté technique mais avec des pentes très raides, vous cheminerez sur les flancs boisés de la basse vallée de Campbieilh pour atteindre le quartier de granges du même nom et les estives de cette vaste vallée suspendue sur les hauteurs du village de Gèdre.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 5 h 30

Longueur: 9.7 km

Dénivelé positif : 691 m

Difficulté : Difficile

Type: Boucle

Thèmes : Faune, Flore,

Pastoralisme

Accessibilité : Chien autorisé en

laisse

Itinéraire

Départ : Gèdre, parking en face de l'Office de Tourisme

Arrivée : Gèdre, parking en face de

l'Office de Tourisme

Communes: 1. Gavarnie-Gèdre





Altitude min 1004 m Altitude max 1680 m

Depuis le grand parking situé face à l'Office de Tourisme du village de Gèdre, se rendre au fond du parking et repérer un petit passage entre l'arrière des maisons et la haie vous séparant du "bob luge".

Le passage rejoint vite le trottoir longeant la route principale menant de Gèdre à Gavarnie. Longer et dépasser l'hôtel de la Brèche de Roland.

1- 50m après l'hôtel, au panneau directionnel jaune, emprunter à gauche le chemin empierré (on appelle cela une "herrade") qui s'élève entre habitations et murets de pierre.

Le sentier démarre son ascension sur un chemin creux, le long des prairies, et gagne après trois lacets la petite route goudronnée menant au hameau de Gèdre-Dessus.

2- Suivre la route à droite, elle mène rapidement à une intersection. Ignorer la route montant à gauche et quitter le goudron pour suivre à gauche un sentier qui s'élève le long des habitations.

A un nouveau croisement avec la route goudronnée, traverser et poursuivre en face sur le sentier bordé d'arbustes. Il longe un hangar agricole. Peu après, ignorer une première sente qui part sur la gauche.

Après avoir longé une prairie et une grange, ignorer une deuxième sente partant elle aussi sur la gauche et poursuivre en face sous les noisetiers.

Le sentier traverse une première ravine et poursuit longuement son ascension à flanc de pente parmi les taillis.

A environ 1580m d'altitude, le sentier quitte le couvert boisé et offre un premier apercu sur la base étroite de la vallée de Campbieilh.

Après avoir traversé une succession de petits ruisseaux (plus ou moins en eau selon la saison), le sentier rejoint ...

3 - le pont des Grabassets (1626 m).

Ne pas traverser le pont (chemin du retour) et poursuivre le chemin surplombant le cours d'eau. Dépasser une première grange et poursuivre jusqu'à atteindre rapidement ...

4- le quartier des granges de Campbieilh,

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : Contact

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : Réglementation du Parc national des Pyrénées

Le <u>décret</u> instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la règlementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

1 Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Gèdre

Place de la Bergère, 65120 GEDRE infotourisme@valleesdegavarnie.com Tel: +33 (0)5 62 92 48 05 https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre



Accessibilité



Chien autorisé en laisse

véritable petit hameau d'été.

Variante : des granges de Campbieilh, possibilité de pousser jusqu'à la cabane du Sausset et ainsi gagner le "second plateau" de la vallée (compter une petite heure et 250m de dénivelés supplémentaires pour la montée, et autant pour le retour). Attention, les chiens sont interdits même tenus en laisse au-delà des granges de Campbieilh (Parc national des Pyrénées).

Retour:

Des granges, revenir sur ses pas jusqu'au pont des Grabassets (point 3). Traverser le pont et suivre le sentier qui descend et rejoint rapidement une belle forêt de hêtres.

Ignorer une intersection à hauteur d'une prairie, puis une seconde et poursuivre la descente par le sentier de droite.

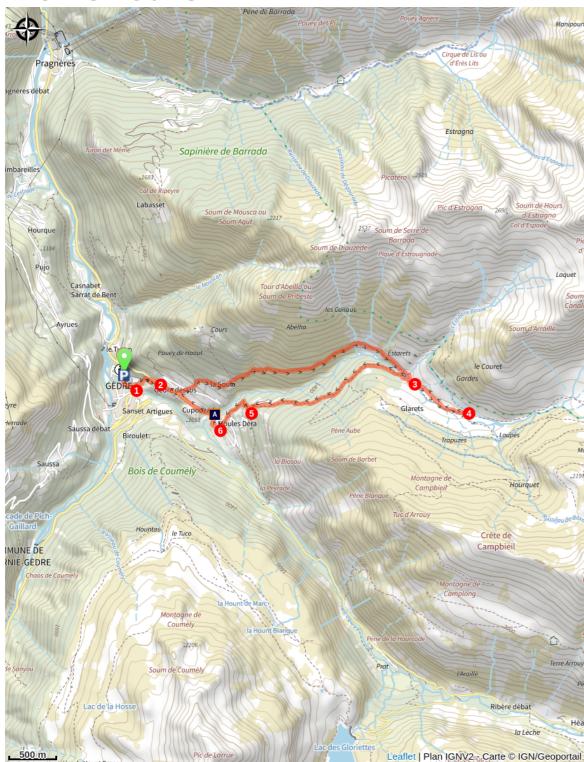
Après un long et beau cheminement dans la hêtraie majestueuse, le sentier rejoint une piste plus large aux abords d'une grange.

- 5 Dans un large virage en épingle, ignorer les deux chemins qui descendent sur la gauche et poursuivre sur la piste principale en direction de "Gèdre-Dessus". Après une série de lacets, le chemin bordé de murets de pierres rejoint une intersection. Poursuivre sur le sentier en face et longer la grange par la droite.
- 6 Le chemin débouche sur la route goudronnée du hameau de Gèdre-Dessus. La suivre sur la droite.

A hauteur du pont qui enjambe le gave de Campbieilh, vous pourrez faire un petit crochet par les moulins à eau de Gèdre-Dessus, situés en contre-bas du pont (parcours d'interprétation d'environ 15min).

Poursuivre sur la route, jusqu'à l'intersection goudronnée et suivre la route qui descend à gauche. 200m plus loin guitter la route et emprunter le chemin qui descend sur la gauche et vous ramène au village de Gèdre.

Sur votre route...



Moulins à eau de Gèdre-Dessus (A)

Toutes les informations pratiques



1 Chien autorisé

Sur cet itinéraire, les chiens sont autorisés mais doivent être tenus en laisse.

Recommandations

- Période de praticabilité :

Itinéraire vivement déconseillé en hiver et au printemps (zone avalancheuse).

-Difficultés :

Les pentes sont raides et laissent peu de répit. Démarrer à allure modérée pour trouver son rythme.

-Conseils:

La montée décrite à l'aller (versant appelé "Soula de Gèdre-Dessus") est par moment assez exposée au soleil, éviter de réaliser son ascension aux heures les plus chaudes, et préférer un démarrage matinal.

-Zone pastorale :

Vous traverserez des zones pastorales : pour garantir la quiétude des troupeaux, gardez votre chien en laisse et ne vous approchez pas des troupeaux.

Comment venir?

Transports

Ligne de bus n°965 - Lourdes > Gavarnie

Descendre à l'arrêt "Gèdre - Office de Tourisme". Les bus circulent uniquement de juin à septembre. > Consulter les horaires

Accès routier

A Luz-Saint-Sauveur, prendre la direction de Gavarnie (D 921) sur 12 km, jusqu'au village de Gèdre. A l'entrée du village, se garer sur le premier grand parking sur la gauche de la route (en face de l'Office de Tourisme).

Parking conseillé

Village de Gèdre (grand parking situé en face de l'Office de Tourisme)